



DU PLAISIR PRÈS DE CHEZ VOUS!

## IMPORTANTES CONSIGNES À RESPECTER SUR LE TERRAIN

**Québec, le 10 juillet 2024**

Le 4 juillet dernier, nous vous faisons part des travaux réalisés sur le terrain au 30 juin et du fait que nous avons du nouveau personnel en place. Suite à quelques événements survenus sur le parcours entre membres et employés, nous vous faisons part des observations et des consignes à respecter sur le terrain. Cela fait suite à une rencontre effectuée avec les travailleurs et ce, afin d'optimiser le temps de travail effectué sur le parcours par ceux-ci tout en se préoccupant de la sécurité de tous.

**Entre 5 h et 13 h** (durant l'horaire régulier des travailleurs):

- Ne pas se surprendre si la machinerie fait du bruit: c'est normal;
- En tout temps, attendez le signal des travailleurs ou d'être hors d'atteinte de ceux-ci avant de frapper votre balle;
- Quand un fanion sur le vert est enlevé et que les employés font une tâche, laissez-les terminer avant de jouer.

Toutes les journées de la semaine et de la fin de semaine:

- En aucun temps, il ne faut déplacer les jalons sur les départs;
- Laisser l'allée principale menant du chalet aux garages libre en tout temps (utiliser les espaces sur le côté (renforcement) devant le vert d'exercice et le trou n° 1) pour une circulation fluide et une question de sécurité.

Ces consignes sont nécessaires à rappeler pour s'assurer d'utiliser au maximum le temps de travail de nos employés et éviter des accidents malheureux : ils ont priorité sur le terrain durant leurs heures de travail. Cette année, l'équipe de terrain est composée de recrues (nos vétérans ne sont pas tous de retour). Cela signifie de nouveaux apprentissages sur des façons de faire, de la formation sur le travail à exécuter, sur les outils et machines à utiliser et surtout fidéliser le personnel à continuer avec nous !

Soyons patients ! Si vous avez des remarques et/ou des commentaires à faire, n'hésitez pas à communiquer avec le directeur général, Claude Langlois.

À l'avance, nous vous remercions de votre collaboration et de votre intérêt pour le Club.

**Source : Le Conseil d'administration et la Direction générale – Juillet 2024**